

Gérald Darmanin
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 Paris

Talence, le mercredi 24 mars 2021



Objet : Enfants scolarisés en grande précarité

Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous écrire de nouveau car j'ai été alertée par des associations de solidarité concernant des familles aujourd'hui en grande précarité suite à l'expulsion de la Zone libre. Expulsion dont vous avez fait la promotion lors de votre débat avec Marine Le Pen le 11 février dernier.

Il y a un mois maintenant, la préfecture a expulsé les 300 personnes, 80 familles, 110 enfants (dont 80 scolarisés) qui vivaient dans un bâtiment appartenant à un bailleur social, destiné à être détruit. Cette décision traumatique, laisse de nombreuses familles et de nombreux enfants dans une situation extrêmement difficile, notamment du point de vue de l'hébergement.

J'attire précisément votre attention sur la situation de 3 familles qui ont des enfants scolarisés dans des établissements scolaires de la commune de Talence :

- Famille NEMSADZE, géorgienne, constituée des deux parents avec 2 enfants, scolarisés à l'école Joliot Curie, Giorgi en CE2, Lile en CE1.
- Famille GUESSAS, algérienne, constituée de la maman et de ses 3 enfants, dont l'ainé, Takieddine, est scolarisé au Lycée Kastler en Terminale STL.
- Famille DORJPALAM, mongole, constituée des parents et de 3 enfants, tous scolarisés : Michidmaa en 3eme à Henri Brisson (avis favorable du CC pour passer en 2nde générale), Amra en CE1 à l'école St Exupéry, Binderyia en petite section de Maternelle à la même école.

Nous sommes dans une période de crise sanitaire, sous couvre-feu, et Emmanuelle Wargon, ministre du Logement, a annoncé que la trêve hivernale prendra fin le 1er juin 2021 au lieu du 1er avril.

J'ai demandé à Mme la Préfète, Fabienne Buccio, à deux reprises, en octobre puis la veille de l'expulsion, qu'aucune expulsion, ni à Cenon ni ailleurs, ne soit faite sans solution d'hébergement pour chaque famille, quel que soit sa situation. Aujourd'hui ces familles se retrouvent sans logement. Je vous demande donc de prendre en compte ces situations afin que les enfants de ces familles puissent poursuivre leur scolarité tranquillement.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de toute ma considération.


Monique de Marco

MONIQUE DE MARCO

SENATRICE DE LA
GIRONDE

VICE-PRESIDENTE DE
LA COMMISSION
CULTURE

MEMBRE DU GROUPE
ÉCOLOGISTE –
SOLIDARITE ET
TERRITOIRES